



Budget emploi à la DASCO Toujours plus de suppressions

Le 17 décembre la municipalité a adopté un budget emploi contenant la suppression de 100 postes à la DASCO, alors que dans les écoles nous avons déjà du mal à faire fonctionner les équipes ! Ces suppressions concernent :

- 20 postes de Professeur contractuel à temps non complet des cours municipaux d'adultes ;
- 48 postes d'Adjoint d'animation contractuel ;
- 30 d'ASEM (Agent spécialisé des écoles maternelles).

L'argument utilisé est toujours le même, celui de "la baisse démographique" dans les établissements scolaires. La démographie a bon dos car elle reste limitée et même s'il y a moins d'enfants cela ne signifie pas qu'il ait moins de besoins, bien au contraire.

Le maintien de ces postes permettrait de remplacer les collègues absents, de renforcer les équipes en difficulté, et **plus particulièrement d'utiliser ces 30 postes ASEM pour permettre de commencer à répondre à la revendication d'une ASEM par classe !**

Ces 100 postes doivent être rétablis !

Cela est possible, pour les JOP la Ville de Paris a dépensé des millions d'euros pour débloquer des moyens supplémentaires, pour créer des postes et augmenter les salaires.

La Ville de Paris fait donc le choix de la réduction de nos moyens, tout comme pour la CIA (la prime au mérite en fin d'année) qui a été réduite jusqu'à 50% pour certains collègues !

Cette situation n'est pas acceptable, la CGT Affaires Scolaires se positionne contre toute baisse de budgets et tout plan d'austérité qui remet en cause les services publics.

C'est pour cela que notre syndicat alerte les collègues sur le vote unanime à l'Assemblée Nationale de la « loi spéciale » qui autorise le gouvernement à couper 18 milliards dans les services publics et d'avoir les mains libres pour imposer sa politique d'austérité. Et le gouvernement Bayrou en profite pour annoncer un plan de 50 milliards d'euros supplémentaires d'économie !

Pour la CGT Affaires scolaires, ces coupes sont injustifiables ! Non à cette loi spéciale !

Non aux 50 milliards de coupes !

La CGT Affaires scolaires ne laissera pas faire, tout comme en 2024, notre syndicat sera à l'offensive en 2025 pour défendre les revendications :

- Pour le rétablissement des 100 postes supprimés ;
- Pour la déprécarisation et titularisation des agents ;
- Pour 1 ASEM par classe ;
- Pour le recrutement d'ATE, d'ATEE et des personnels de l'animation ;
- Pour la catégorie des A REV.

